



Fiche de Données de Sécurité

Date d'émission : 20-mars-2023

Date de révision :

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit AIIClear ClearWing ECO

Autres moyens d'identification

Numéro de la fiche de données de sécurité ALLCLR - PG IV 001 - FR

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Liquide de dégivrage / antigivrage pour avions

Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement sous les instructions du fabricant.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

AIIClear Systems, LLC
655 Conshohocken Road, Suite 301
Conshohocken, PA 19428
Tel: 484-567-0680

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Liquide vert

État physique Liquide

Odeur Doux

Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères de danger définis par la norme de communication des risques OSHA 2012 (29 CFR 1910.1200). Cependant, cette fiche de données de sécurité contient des informations précieuses et essentielles à la manipulation en toute sécurité et à l'utilisation appropriée de ce produit. Cette fiche de données de sécurité doit être conservée et doit être disponible pour les employés et les autres utilisateurs du produit.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids
Propylène glycol	57-55-6	49-52%

Si le nom chimique ou le numéro CAS est "propriétaire" et/ou le % en poids est écrit comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus car il s'agit d'un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche de données de sécurité au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Retirer individu exposé à l'air frais pendant 20 minutes. Consulter un médecin si l'état de santé de l'individu est en déclin ou si les symptômes persistent.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, sauf à la direction du personnel médical. Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et la diarrhée.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Peut aggraver les troubles de la peau préexistants.
--------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit peut devenir combustible après un chauffage prolongé au point d'ébullition.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des vêtements de protection individuelle comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ventiler la zone affectée
---------------------------------	---

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou réseaux souterrains. Voir la section 12, Données écologiques.
--	--

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec un matériau absorbant (vermiculite, sable, sciure de bois).
Méthodes de nettoyage	Balayer le matériel absorbé et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Jeter tout produit, résidu, contenant jetable ou chemise en conformité avec les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.
Prévention des dangers secondaires	Le matériel peut créer des conditions glissantes.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Suivez toutes les précautions dans cette fiche de données de sécurité même après le contenant est vide, car il peut conserver des résidus de produit. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
--	---

Conditions d'un stockage sûr et matériaux incompatibles

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient bien fermé et conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker à l'écart des matières incompatibles.
Matériaux d'emballage	Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants puissants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Aucune limite d'exposition notée pour ingrédient(s). Les informations suivantes sont données à titre indicatif.
-----------------------------	---

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Douches oculaires. Douches.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux si des éclaboussures sont possible.
Protection des mains	Gants imperméables aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps	Bottes, tabliers nécessaires pour la protection contre les déversements/éclaboussures.
Protection respiratoire	Pas habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire approprié.

Considérations générales Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Liquide vert	
Couleur	Vert	
Odeur	Doux	
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé	
Propriété	Les données physiques répertoriées ci-dessous sont des valeurs typiques et ne doivent pas être lues comme une spécification de produit	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.0-7.1	@ 20 °C (68 °F)
Point de congélation	Environ -40° C	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Aucun jusqu'à 100 °C ou 212 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	< 10 mmHg	@ 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur	1.6 (estimé)	(Air=1)
Densité relative	> 1.0375	@ 20 °C (68 °F)
Solubilité dans l'eau	Complètement miscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	30000 – 40000 mPas.	@ 20 °C (68 °F)
Propriétés explosives	Pas un explosif.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'inflammation. Conserver à l'écart des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Une combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone et d'autres gaz nocifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Peut causer une irritation temporaire des yeux.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation temporaire de la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation.
Ingestion	Peut causer de l'inconfort en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Voir la section 4 de la présente fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	LC50 par inhalation
Propylène glycol 57-55-6	= 20000 mg/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Lapin)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Propylène glycol 57-55-6	19000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	51400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 710 : 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 51600 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 41-47 : 96h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static		1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 10000 : 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Emballage contaminé

Élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Voir le document d'expédition actuelle plus pour les informations les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT Non réglementé.

IDMG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propylène glycol	X	X	X	Présent	X	Présent	X	X

Légende:

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (United States Toxic Substances Act Section 8(b) Inventory)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada (Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées (European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances)

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon (Japan Existing and New Chemical Substances)

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (China Inventory of Existing Chemical Substances)

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée (Korean Existing and Evaluated Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines (Phillipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

US Federal Regulations

SARA 313 Non déterminé

U.S. State Right-to-Know Regulations

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X		X

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité Non déterminé	Instabilité Non déterminé	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle B

Date d'émission : 20-mars-2023

Date de révision :

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche de données de sécurité, les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaire du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité.